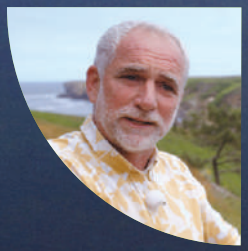
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau Loire-Bretagne

Des solutions pour l'eau

Témoignages





DES ACTEURS S'ENGAGENT SUR LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

L'agence de l'eau Loire-Bretagne à vos côtés








Sommaire

4 **Un contexte climatique qui renforce l'urgence d'agir**

6 **Nos usages de l'eau, où en sommes-nous ?**

8 **Des solutions « gagnant-gagnant » : ils l'ont fait, pourquoi pas vous ?**

9 TÉMOIGNAGES

10 GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE (86)
Créer une filière d'avenir pour l'agriculture locale

12 OLGA (35)
Sécuriser son activité industrielle

14 SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS ARROUX ET SOMME (71)
Se concerter pour partager l'eau

16 SYNDICAT D'EAU DU NORD-OUEST MAYENNAIS (53)
Choisir le pâturage pour garantir une eau de qualité

18 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BELLE-ÎLE-EN-MER (56)
Garantir l'approvisionnement en eau

20 SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION DES BASSINS DU LOIR ET DE L'EURE AMONT (28)
Développer la résilience des milieux pour la qualité de l'eau

22 MAUGES COMMUNAUTÉ (49)
Faire de l'eau et de l'assainissement un moteur territorial



LOÏC OBLED
Directeur général de l'agence de l'eau
Loire-Bretagne

L'eau est désormais un enjeu majeur pour l'ensemble des territoires du bassin Loire-Bretagne. Avec l'effet du dérèglement climatique et les pressions croissantes sur la ressource en eau, il nous faut repenser nos modes d'action, agir collectivement et de manière concrète.
Les défis sont bien identifiés : préserver la qualité de l'eau, sécuriser sa disponibilité l'été tout en gérant son abondance l'hiver, concilier les usages et le partage de l'eau, restaurer les milieux aquatiques.
Partout sur le bassin, les acteurs se mobilisent : collectivités, acteurs du monde agricole et industriel, associations. Enjeux écologiques et économiques se rejoignent : pour éviter la gestion de crise permanente, les différents acteurs se mobilisent pour inscrire leurs actions dans le long terme. Pour les collectivités, l'enjeu est de garantir une eau en quantité et en qualité suffisante à un coût de production maitrisée. Pour les acteurs économiques, il s'agit de réduire les incertitudes et de sécuriser les investissements. Pour les associations, la définition d'une trajectoire permet de réduire les risques.
Dans cette dynamique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne joue un rôle clé. Elle accompagne, structure et accélère les initiatives en s'appuyant sur un cadre à la fois réglementaire et opérationnel.
Accords de territoire, projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), ou démarches HMUC sont autant d'outils concrets pour construire, au plus près du terrain, des solutions partagées et adaptées aux réalités locales.
Plus que jamais, l'eau doit être placée au cœur des politiques publiques. C'est en décloisonnant nos approches, en renforçant les coopérations et en préparant collectivement les transformations nécessaires que nous construirons des territoires plus résilients, plus solidaires et plus durables.

Un contexte climatique qui renforce l'urgence d'agir

Hausse des températures, sécheresses plus intenses et plus longues, précipitations concentrées sur de courtes périodes : les conséquences du dérèglement climatique sont visibles, notamment dans certains territoires où la pression sur l'eau s'aggrave chaque été. Ce contexte climatique dégradé renforce l'urgence d'agir : sans une adaptation rapide et déterminée de nos usages de l'eau, les territoires, les activités économiques et les écosystèmes seront de plus en plus exposés à la pénurie et aux conflits d'usage.

C'est en changeant de paradigme que nous pourrons répondre le plus durablement à l'objectif d'atténuation du dérèglement climatique. Il ne s'agit pas de s'adapter à un « nouveau » climat, mais de déterminer comment et à quel coût nos sociétés peuvent évoluer dans un climat sans cesse changeant. L'adaptation doit donc être comprise comme une politique de transition permanente sur le très long terme.

Sources : « Stratégie climat – Adaptation et atténuation - Bassin Loire-Bretagne » - décembre 2025 , Projet Explore 2 « Bilan climatique de l'été 2026 (juin-juillet-août) » septembre 2026, Météo France



Quel est le constat scientifique ?

Les impacts du dérèglement climatique vont se combiner aux pressions qui s'exercent sur la ressource en eau et les milieux aquatiques. La connaissance du dérèglement climatique et de ses impacts sur l'eau permet de prioriser l'action, de la rendre plus efficace en favorisant des synergies positives et pérennes.

Malgré les incertitudes sur les futurs possibles et des disparités territoriales, il se dégage des tendances climatiques et hydro-climatiques certaines à l'échelle du bassin Loire-Bretagne :

RÉCHAUFFEMENT GLOBAL DES TEMPÉRATURES

En France, 2020, 2022 et 2023 sont les années pour lesquelles les températures moyennes les plus élevées ont été observées depuis le début du 21e siècle. **Sur le bassin Loire-Bretagne, les tendances observées rejoignent les observations nationales.**

La température de l'eau des cours d'eau est aussi en augmentation. À l'amont du bassin, cette température estivale a augmenté de plus de 2°C.

Les températures des océans sont à la hausse. À Brest par exemple, une hausse de près de + 0,02°C/ an entre 1998 et 2023 est enregistrée.

En 2026, l'été est le plus chaud depuis 1900 avec une température moyenne

sur 24h de 24,0 °C (+3,6 °C)

devant les étés 2003 (+2,7 °C) et 2022 (+2,3 °C).

Pour la France, l'été 2026 préfigure les étés auxquels nous pourrions être confrontés à l'avenir. Ses températures moyennes élevées correspondraient à un été ordinaire dans une France à +4 °C.

Le réchauffement moyen en France se poursuivra. Les extrêmes actuels deviendront la norme.

Pour en savoir plus
sur la Stratégie climat Loire-Bretagne
https://aelb.url.fr/StrategieClimat



HAUSSE DU NIVEAU DE LA MER ET ALTÉRATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Depuis le début du 20e siècle, le niveau moyen des océans a augmenté de 20 cm. Ce phénomène s'est accentué ces dernières années en atteignant une hausse de 10 cm sur la période 1993-2020. Les projections annoncent

+ 28 cm à + 1,01 m
selon les scénarios

Cette hausse associée à l'altération de la qualité des eaux, fragilise les milieux marins et les usages littoraux.

RÉPARTITION DES PRÉCIPITATIONS PLUS CONTRASTÉE

Les contrastes saisonniers s'accentueront avec une variabilité d'environ

+ 10 à + 45 %
sur la France pour les précipitations hivernales

L'été se caractérisera par une diminution des précipitations s'inscrivant dans un ensemble des possibles allant de

- 50 à + 5 %

L'évolution des précipitations combinée à l'évolution de l'évapotranspiration impactera la pluie qui s'infiltrera dans le sous-sol.

Sur l'ensemble de l'été 2026, les précipitations sont historiquement déficitaires dans la quasi-totalité des régions. Globalement, le déficit a le plus souvent atteint 40 %, voire 50 %. Le nombre de jours de pluie est resté faible comme à Limoges (Haute-Vienne) avec 16 jours pour une normale estivale de 26 jours, à Nantes (Loire-Atlantique) avec 14 jours (normale 22 jours), ou à Blois (Loir-et-Cher) avec 12 jours (normale 23 jours). En termes de pluviométrie, l'été 2026 resterait parmi les étés les moins arrosés d'une France à +2,7 °C, et correspondrait à un été peu arrosé dans une France à +4 °C.

ÉTIAGES PLUS SÉVÈRES, PLUS LONGS ET PLUS INTENSES

L'analyse des débits des cours d'eau montre une tendance nette de diminution des débits d'étiage à l'amont du bassin.

Les conséquences d'une diminution des précipitations sur la période estivale, associées à l'augmentation générale de l'évaporation due au réchauffement, impacteront fortement les débits des cours d'eau à l'étiage.

Le débit de très basses eaux baisse globalement sur l'ensemble du bassin. Une baisse plus drastique est projetée sur l'amont du bassin.

À la baisse des débits minimums en été s'ajoute l'augmentation de la durée des étiages. C'est encore à l'amont que les effets du dérèglement climatique sont les plus sévères avec des étiages pouvant se rallonger de 2 mois soit près du double de la période moyenne actuelle.

INCERTITUDE SUR L'ÉVOLUTION DES DÉBITS MOYENS ET HIVERNAUX

Les débits moyens annuels montrent des projections très contrastées à l'horizon fin de siècle. Les évolutions projetées sur le bassin Loire-Bretagne oscillent localement entre baisses et augmentations. Cette diversité de réponses se retrouve sur les débits journaliers maximaux annuels observés en hiver. Cette situation souligne l'importance d'interpréter avec prudence les projections climatiques relatives à la période hors étiage.

INTENSIFICATION DES PHÉNOMÈNES EXTRÊMES

Les sécheresses accrues sont à l'origine d'une augmentation d'assecs. En Loire-Bretagne, la part du nombre de sites observés en assec au moins une fois entre 2012 et 2017 était de 17 % en moyenne.

De 2020 à 2024, excepté 2021, cette part a augmenté jusqu'à 30 % et plus sur tous les secteurs du bassin en nombre et en durée, en particulier les petits cours d'eau des Pays de la Loire et du Centre-Val de Loire.
Le pourcentage record de cours d'eau en assec est atteint en 2022, avec près de 25 % des observations en assec au moins 2 mois consécutifs.

En 2026, la situation nationale dépasse le précédent record de 2022.

Le dérèglement climatique intensifie les phénomènes extrêmes : augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, assecs, précipitations intenses, inondations et vagues de chaleur.

Pour en savoir plus
sur la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique
https://aelb.url.fr/TRACC

Nos usages de l'eau, où en sommes-nous ?



Nos activités exercent une pression sur l'eau et les milieux aquatiques et altèrent leur qualité et fonctionnement. En tant qu'usagers, nous contribuons à ces perturbations qui créent des tensions, fragilisent les infrastructures. Dès lors, quels enjeux et quelles conséquences devons-nous considérer collectivement ?

NOS PRÉLÈVEMENTS EN EAU ET LES CONFLITS D'USAGES

Chaque année, des milliards de mètres cubes d'eau sont prélevés dans les rivières et les nappes souterraines du bassin Loire-Bretagne pour répondre à nos besoins : eau potable, sécurité civile, agriculture, industrie, production d'électricité, canaux de navigation et loisirs.

Si ces usages sont essentiels à notre développement économique et à notre qualité de vie, ils exercent une pression croissante sur la ressource, en particulier lors des épisodes de sécheresse où les débits des cours d'eau chutent et où les nappes se rechargent mal. Sur certains territoires, les volumes demandés dépassent désormais ce que la nature peut fournir sans mettre en danger les écosystèmes aquatiques.

Cette situation génère des tensions entre besoins pour le bon fonctionnement des milieux et usagers : agriculteurs qui ont besoin d'irriguer pour maintenir leurs récoltes, collectivités qui doivent garantir l'alimentation en eau potable, industriels dont l'activité dépend de l'eau, et défenseurs de la biodiversité qui alertent sur l'assèchement de rivières et la dégradation des milieux.

Face à ces conflits d'usage, la question n'est plus seulement de prélever plus, mais de mieux partager, de réduire les gaspillages et d'adapter nos activités aux nouvelles réalités climatiques.

Les solutions existent : économies d'eau dans tous les secteurs, modernisation des réseaux, pratiques agricoles plus sobres, réutilisation des eaux usées traitées, restauration des zones humides et des rivières pour retenir l'eau et soutenir les débits d'étiage.

> **Construire une gestion plus équitable et résiliente de l'eau en Loire-Bretagne, c'est agir collectivement pour que chacun puisse continuer à vivre, travailler et préserver son environnement, aujourd'hui et demain.**

NOS USAGES ET LA POLLUTION DE L'EAU

Nos activités - alimentation en eau potable, agriculture, industrie, loisirs - génèrent des rejets qui dégradent la qualité des rivières, des lacs, des nappes souterraines et des eaux littorales du bassin Loire-Bretagne.

Les pollutions diffuses liées à l'agriculture (nitrates, phosphore, pesticides), concernent une large part des masses d'eau de surface et souterraines, en particulier dans les territoires de grandes cultures et d'élevage intensif. Les pollutions ponctuelles proviennent des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement, comme le phosphore, mais aussi de certaines activités industrielles et artisanales (solvants, métaux, hydrocarbures, micropolluants).

Ces dégradations compromettent parfois la production d'eau potable, limitent certains usages (baignade, pêche, irrigation) et menacent la biodiversité aquatique.

> **Réduire les apports de polluants à la source, améliorer la performance de l'assainissement, faire évoluer les pratiques agricoles et industrielles et restaurer les milieux sont des leviers essentiels pour préserver la qualité de l'eau et garantir nos usages sur le bassin Loire-Bretagne.**

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ACCENTUE LES PROBLÈMES LIÉS À LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU ET AUGMENTE LA DÉGRADATION DE SA QUALITÉ

La priorité est de **réduire la pression sur la ressource en eau** par la sobriété et l'efficience dans tous les usages : réduction des fuites, équipements économes, optimisation des process industriels et pratiques agricoles plus sobres.

Il s'agit aussi de **mieux partager l'eau et de préparer les périodes de sécheresse** grâce à des plans de gestion de crise, des restrictions concertées et une priorisation des usages essentiels.

Enfin, **l'adaptation repose sur des solutions durables et fondées sur la nature :**

- restauration des zones humides et des cours d'eau ;
- infiltration des eaux de pluie ;
- pratiques agricoles vertueuses et résilientes.

L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE : LE LEVIER FINANCIER ET TECHNIQUE POUR L'EAU

Face aux pressions exercées sur la ressource – prélèvements croissants, conflits d'usage et pollutions diffuses ou ponctuelles – l'agence de l'eau Loire-Bretagne agit comme un levier financier et technique au service des collectivités, des acteurs économiques, agricoles et des citoyens du bassin.

Elle finance et accompagne des projets de réduction des pollutions à la source, d'amélioration de la performance de l'assainissement, d'évolution des pratiques agricoles, de restauration des rivières et des zones humides, ainsi que des démarches de sobriété et de partage de l'eau.



OBJECTIF

Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de la source de la Loire jusqu'au littoral, pour que l'eau reste disponible, de qualité et partagée équitablement sur le bassin Loire-Bretagne.

L'AGENCE DE L'EAU PRIVILÉGIE :

- la solidarité entre les territoires et les usagers,
- la prévention plutôt que la réparation,
- la concertation avec tous les acteurs locaux,
- la responsabilité face aux enjeux climatiques et écologiques.

La stratégie climat Loire-Bretagne, une des clés pour s'adapter

Des grandes orientations au projet concret, la stratégie climat vise aussi à accompagner les territoires face aux effets croissants du changement climatique.

Cette stratégie apporte un cadre structurant et opérationnel pour l'action. Elle permet d'anticiper les évolutions, de limiter les vulnérabilités et de favoriser des trajectoires d'adaptation et d'atténuation durables, en cohérence avec les enjeux de gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Pour en savoir plus
sur la Stratégie
climat Loire-Bretagne
https://aelb.url.fr/StrategieClimat2

Des solutions «gagnant-gagnant»

Des solutions pour préserver l'eau et adapter nos territoires au changement climatique sont connues. Il est temps de les massifier. La recherche, l'innovation et la prospective sont des clés pour bâtir l'avenir de l'eau. L'adaptation est un effort collectif qui passe par le partage d'une vision globale de l'avenir entre tous les acteurs d'un territoire.

Dans ce contexte de dérèglement climatique, nous sommes amenés à faire évoluer nos repères. Cela nous pousse à revoir nos façons d'agir, à adapter nos pratiques et à construire ensemble un nouveau cadre d'intervention, plus résilient et plus durable.

Ce changement engage une transformation en profondeur de nos modes d'action : il est nécessaire de passer d'une logique de réaction à une logique d'anticipation.

Cela signifie penser dès aujourd'hui nos besoins futurs, intégrer les évolutions de la disponibilité de l'eau et évaluer collectivement les risques de rupture d'eau, notamment en période de crise.

https://aelb.url.fr/solutions-collectivites

Découvrir les retours d'expériences des collectivités

https://aelb.url.fr/solutions-acteursEco

Découvrir les retours d'expériences des acteurs économiques

https://aelb.url.fr/solutions-acteursAgri

Découvrir les retours d'expériences des acteurs agricoles

https://aelb.url.fr/solutions-associations

Découvrir les retours d'expériences des associations

TRANSFORMER LES CONTRAINTES EN SOLUTIONS : L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE À VOS CÔTÉS

Les équipes de l'agence de l'eau incitent à anticiper les besoins en eau et les évolutions de sa disponibilité à moyen et long terme, à évaluer les risques de rupture et à définir des stratégies d'adaptation. Elles encouragent les acteurs à se projeter dans un contexte de dérèglement climatique et à faire évoluer leurs référentiels d'action vers un nouveau paradigme.

Dans cette dynamique, l'agence accompagne les acteurs de terrain engagés et soutient des réponses opérationnelles. À travers les actions conduites dans les territoires, elle valorise des initiatives qui démontrent que ces transformations sont non seulement possibles, mais déjà en cours.

Pour cela, l'agence de l'eau s'appuie sur des documents réglementaires et opérationnels : Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), programme d'intervention, Stratégie climat, accords de territoire, projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), études Hydrologie Milieux Usages et Climat (HMUC).

Ils constituent des cadres de référence pour orienter les politiques publiques et les actions. L'agence mobilise l'expertise technique de ses équipes pour accompagner les porteurs de projets et favoriser la mise en œuvre effective de solutions.

TÉMOIGNAGES

Ils l'ont fait, pourquoi pas vous ?

Partout des solutions émergent, portées par des acteurs qui montrent que ces transformations sont possibles et qu'elles sont déjà à l'œuvre. En nous appuyant sur ces expériences, nous pouvons à notre tour devenir acteurs du changement.












1

Créer une filière d'avenir pour l'agriculture locale

Grand Poitiers

En Vienne, Grand Poitiers communauté urbaine structure et développe une filière chanvre locale. Elle allie ainsi qualité de l'eau et développement économique.

DES RÉSULTATS

Surface cultivée multipliée par 12 :

de **3 ha** en 2022
à **37 ha** en 2024

1. **Transformation locale :** la graine bio est transformée chez Ecolience, entreprise du territoire.
2. **Réalisations concrètes :** chantiers de rénovation à Poitiers utilisant le chanvre, introduction de recettes au chanvre dans la restauration collective.
3. **Demande croissante :** le secteur du bâtiment réclame de plus en plus de paille de chanvre locale.



UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

POUR GRAND POITIERS

La création d'une **dynamique territoriale vertueuse** avec une diversité de partenaires impliqués : agriculteurs, professionnels du bâtiment, collectivités, associations, entreprises locales et institutions régionales.

La protection de l'eau est intégrée dans une action globale qui lie l'eau, l'alimentation, la transition écologique et le développement économique local.

POUR LES AGRICULTEURS

C'est une culture qui ne demande aucun intrant, donc **pas de désherbant, pas d'engrais.** C'est une plante très peu gourmande en eau. Le chanvre fait partie des plantes qui dépolluent les sols et permet d'éviter le ruissellement des nitrates. **C'est économiquement intéressant.**

POUR LES HABITANTS

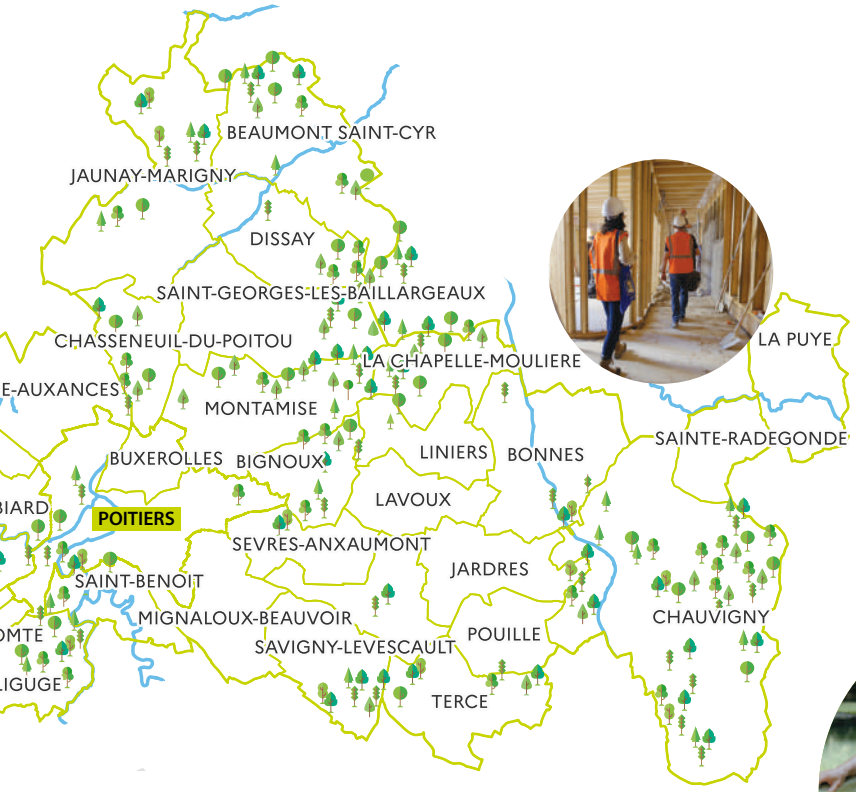
Une aire d'alimentation de captage préservée, un traitement de l'eau potable moins onéreux et une **eau de meilleure qualité.**



lc.cx/Varenne

Découvrez l'action en vidéo

Cette action répond aux priorités de l'agence de l'eau, en encourageant des pratiques agroécologiques qui limitent l'usage des intrants et contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau.







CÉLINE LELARD
Responsable du pôle production eau potable à Grand Poitiers communauté urbaine

Ce projet se distingue par son caractère transversal, puisqu'il mobilise l'ensemble de la filière, de l'amont à l'aval. Il s'ancre véritablement dans le territoire, en s'appuyant sur un groupe d'agriculteurs motivés, sur les acteurs économiques locaux et sur les opportunités offertes par notre région. L'un des atouts majeurs de ce projet est sa capacité à réorienter la valeur ajoutée sur notre territoire, en favorisant une production, une transformation et une consommation locales du chanvre.



FRÉDY POIRIER
Vice-président chargé de l'agriculture et de l'alimentation à Grand Poitiers communauté urbaine

On donne du sens à la collectivité en termes de politique publique, en tant que producteur d'eau potable et on est apporteur de solutions pour l'agriculture. Plus on aura de surfaces sans pesticides, moins on aura de difficultés à traiter l'eau potable, en termes de coût évidemment.



SÉVERINE FARINEAU
Chargée d'intervention spécialisée à la délégation Poitou-Limousin à l'agence de l'eau

Cette initiative exemplaire témoigne de l'engagement fort des collectivités locales et d'un collectif d'agriculteurs en faveur d'une filière qui œuvre pour la qualité de l'eau. La dynamique territoriale autour du chanvre est enclenchée : un groupe d'agriculteurs s'est uni pour structurer la filière, désormais sécurisée grâce à la promotion et au développement des produits à base de chanvre, tant auprès des collectivités publiques que des acteurs privés et ce, dans deux secteurs clés : l'alimentation et le bâtiment. Cette dynamique répond pleinement aux priorités de l'agence de l'eau, en encourageant des pratiques agroécologiques qui limitent l'usage des intrants et contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau.

ADAPTONS-NOUS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ATTÉNUONS SES EFFETS

En adaptant certaines pratiques, il est possible d'améliorer à la fois la qualité de l'eau, réaliser des économies et s'adapter au changement climatique. Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses à la source permet d'obtenir une eau brute de meilleure qualité, de limiter les traitements nécessaires pour la rendre potable et de diminuer les coûts associés. Cela profite aussi à la biodiversité aquatique et sécurise des activités comme la baignade ou la conchyliculture. Soutenir des exploitations agricoles plus diversifiées et des filières adaptées peut offrir des débouchés stables et aussi protéger l'eau et les milieux aquatiques.

240 000 euros
sur 4 ans 2021-2025

50 %
aidé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne

1 700 agriculteurs
font vivre ce territoire de 115 communes et 2 065 km²

2

Sécuriser son activité industrielle

Olga

En Ille-et-Vilaine, l'entreprise agrolimentaire Olga économise l'eau en diminuant sa consommation et ses rejets avec le procédé d'osmose inverse. Tout en préservant la qualité de ses produits, Olga agit ainsi pour la sécurisation de sa production.

DES RÉSULTATS

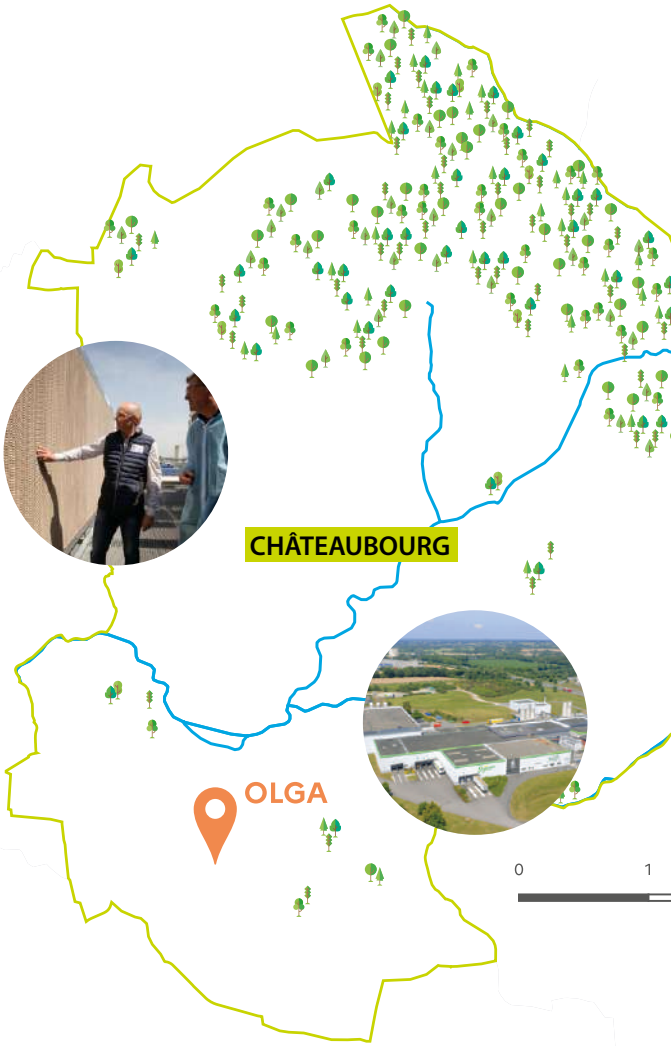
1 Économie de :

86 000 m³ d'eau

Soit une baisse de :

22 % de la consommation entre 2020 et 2024.

2 Amélioration des performances de sa station d'épuration et mise en place d'une canalisation de rejet vers la Vilaine pour préserver le cours d'eau de la Brunelière.



UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

POUR OLGA

La réduction des coûts de consommation d'eau neuve et de traitement des rejets.

Un équilibre entre sécurité sanitaire des produits et consommation d'eau.

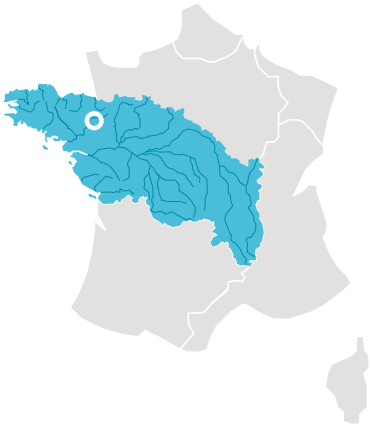
Pouvoir assurer la continuité et la gestion efficace de l'activité lors des épisodes de sécheresse (moins d'eau et restrictions usages de l'eau).

POUR LA COLLECTIVITÉ

Moins de coût de traitement de l'eau grâce à la réduction des rejets de matières de l'entreprise.

POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

La mise en place d'une canalisation de rejet vers la Vilaine permet de **préserver le cours d'eau** de la Brunelière, proche du site.



https://aelb.url.fr/olga

Découvrez l'action en vidéo

Cette action répond aux priorités de l'agence de l'eau, en encourageant la gestion résiliente et sobre de la ressource en eau.



JEAN-CHARLES GALLÉE
Responsable environnement, énergie, sécurité à Olga de Châteaubourg

L'agence de l'eau a été un soutien essentiel. Sans ces aides, nous n'aurions pas pu investir autant ou en tout cas pas aussi vite. Pour la préservation en eau, la prochaine étape, avec l'apparition du décret REUSE (réutilisation des eaux usées traitées), c'est d'aller plus loin, réutiliser de l'eau sortie de station d'épuration. L'entreprise Olga est pleinement engagée dans le cadre de sa vision 2035 pour préserver la ressource en eau.



JEAN-PIERRE ROUAULT
Chargé d'intervention spécialisé à la délégation Armorique de l'agence de l'eau

Depuis de nombreuses années, l'entreprise Olga s'engage activement dans la réduction de ses consommations d'énergie et d'eau, en appliquant pour l'eau la démarche des 3R (réduire, réemployer, recycler). L'entreprise a aussi amélioré les performances de sa station d'épuration et mis en place une canalisation de rejet vers la Vilaine pour préserver le cours d'eau de la Brunelière. Le soutien financier de l'agence de l'eau a été essentiel pour la mise en place des projets osmose inverse et système de refroidissement adiabatique.



FAIRE DE LA SOBRIÉTÉ UNE PRIORITÉ ET DÉVELOPPER LA RÉUTILISATION DE L'EAU

Le dérèglement climatique nous impose de nous préparer à vivre dans un monde différent. Ces évolutions climatiques vont modifier drastiquement nos façons de produire, de consommer, et d'habiter le territoire. Pour chaque usager de l'eau, il devient essentiel de réaliser des économies d'eau au quotidien, d'adopter des choix de consommation plus responsables.

Les acteurs du monde économique peuvent optimiser leurs processus industriels (recyclage des eaux de process, récupération des eaux pluviales, modernisation des équipements pour limiter les fuites), intégrer des circuits fermés, et collaborer avec les collectivités pour mutualiser les ressources et les infrastructures.

3,2 millions d'euros
d'investissements ces 4 dernières années

40 %
aidés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne



3

Se concerter pour partager l'eau

SMBVAS

Le syndicat mixte des bassins versants Arroux et Somme (SMBVAS) en Saône-et-Loire met en place un dialogue territorial sur la gestion quantitative de l'Arroux. Le syndicat réunit ainsi une diversité d'acteurs venus de 152 communes pour construire ensemble des solutions adaptées aux enjeux du changement climatique et aux besoins du territoire.

DES RÉSULTATS

1. **Concertation large avec tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau sur 152 communes :** institutions, collectivités, représentants du milieu agricole, du milieu forestier, des associations, des gestionnaires eau potable, des élus.
2. **9 ateliers de concertation en moins d'un an,** 3 par zone géographique, destinés aux représentants de 80 structures différentes.
3. **Amorce de discussions constructives sur la gouvernance, avec la clarification des rôles et responsabilités.**

https://aelb.url.fr/smbvas

Découvrez l'action en vidéo

Cette action répond aux priorités de l'agence de l'eau, en encourageant la mobilisation des acteurs locaux dans les territoires pour favoriser la mise en place d'une gouvernance locale.

UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La mise en place d'une nouvelle transversalité entre gestion de l'eau, urbanisme, aménagement du territoire et protection du patrimoine.

Une prise de conscience collective sur la nécessité d'espaces de dialogue pour coordonner les actions concrètes.

POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

Les actions fondées sur la nature valorisées auprès des usagers de l'eau.





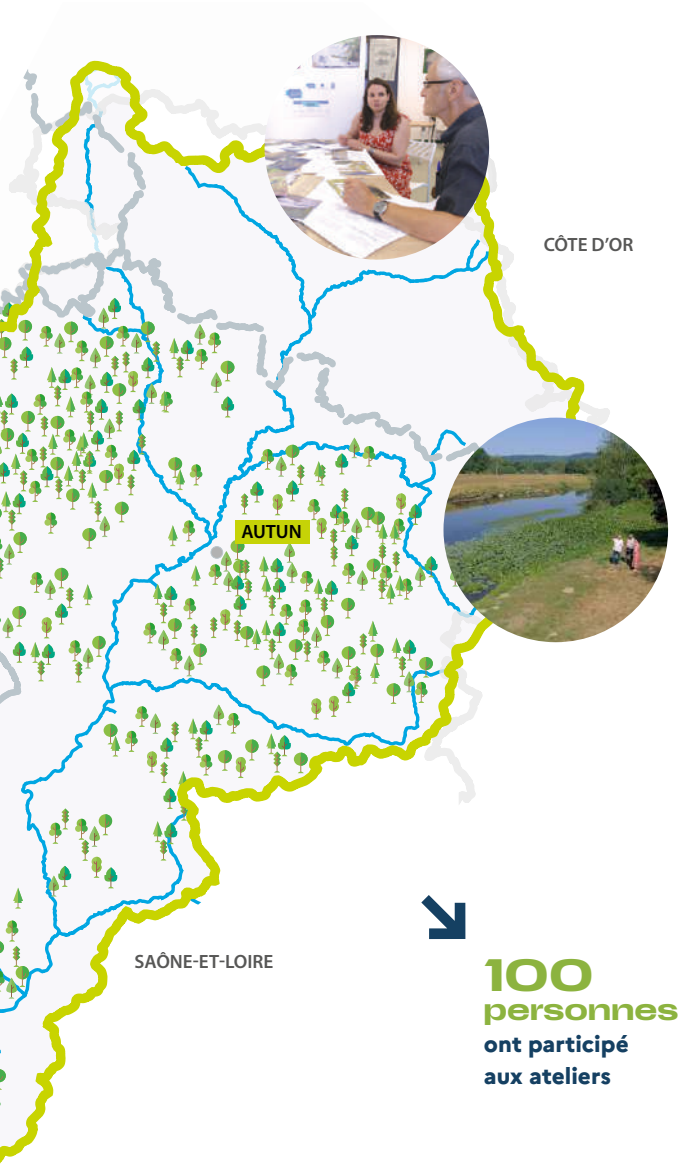
JEAN-MARC GUILHEM
Président au SMBVAS à Autun

Il est important de créer des espaces de concertation où l'on puisse partager et coordonner des actions concrètes. L'eau doit être systématiquement prise en compte dans toutes les décisions d'aménagement du territoire. Une gouvernance multipartite associée à un portage politique fort sont indispensables pour garantir la mise en œuvre efficace et coordonnée de ces actions.



JEAN-PIERRE MORVAN
Directeur de la délégation Allier-Loire amont de l'agence de l'eau

C'est un territoire percuté par le changement climatique. Ces sécheresses ont causé une vraie inquiétude pour l'alimentation en eau des populations et pour l'économie aussi avec des entreprises qui ont rencontré des difficultés. On n'était plus exactement le « château d'eau » qu'on pensait être.



MIEUX GÉRER LES USAGES ET PARTAGER DURABLEMENT LA RESSOURCE

Collectivités, acteurs économiques et agricoles : chacun est appelé à agir pour réduire ses consommations, optimiser ses pratiques et favoriser la réutilisation de l'eau.

Cette mobilisation collective s'inscrit dans une logique de solidarité entre les territoires, indispensable pour concilier les besoins et la disponibilité de la ressource, atténuer les tensions saisonnières, sécuriser les usages prioritaires et préserver les milieux aquatiques, notamment en période de basses eaux.

100 personnes ont participé aux ateliers

50 % aidés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne

55 000 euros pour cette action de concertation multi-acteurs sur la gestion de l'eau menée de mai 2023 à décembre 2024

4

Choisir le pâturage pour garantir une eau de qualité

SENOM

En Mayenne, le syndicat d'eau du nord-ouest mayennais (Senom) insuffle le changement de pratiques agricoles en valorisant le pâturage et impulse une dynamique collective en proposant des animations. Une initiative est menée en partenariat avec un collectif d'agriculteurs et une structure spécialisée en conseil en pâturage PâtureSens.

DES RÉSULTATS

1. **Une nouvelle culture du pâturage** s'est installée, portée par un réseau d'agriculteurs motivés et solidaires.
2. **L'optimisation des surfaces en herbe** est visible à travers **des aménagements parcellaires mieux réfléchis.**
3. **Les agriculteurs poursuivent leur suivi individuel** avec le cabinet conseil, tout en participant aux rendez-vous collectifs annuels.

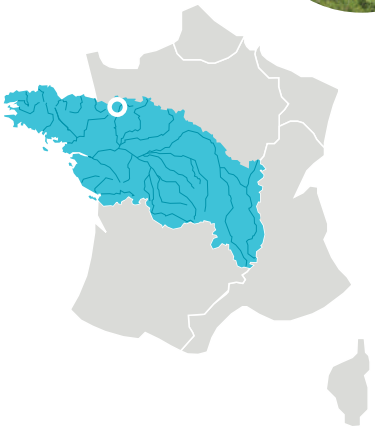
UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

POUR LES AGRICULTEURS
Une initiative qui **combine approche technique pointue et dynamique économique,** mêlant accompagnement collectif et individuel.

POUR LES HABITANTS
Dans cette zone de captages prioritaires, **une eau préservée** et un **coût moindre pour le traitement de l'eau**.

POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT :
Une action qui **contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau** notamment sur l'aire d'alimentation de la Colmont amont.





https://lc.cx/Senom

Découvrez l'action en vidéo

Cette action répond aux priorités de l'agence de l'eau, en encourageant la garantie d'une alimentation en eau potable de qualité et en quantité suffisante.



VALÉRIE CORNU
Responsable de la protection de la ressource au Senom

L'objectif initial était de lancer une véritable dynamique et d'impliquer les agriculteurs dans une nouvelle manière d'aborder le pâturage. La grande motivation des agriculteurs, très impliqués, a créé un véritable réseau.
Cette dynamique autour du pâturage sur l'aire d'alimentation de captage de la Colmont n'est pas seulement un succès technique ou économique : c'est une aventure collective qui crée du lien, valorise les savoir-faire et prépare un avenir agricole et environnemental plus durable. Le message clé reste clair : conjuguer l'action collective et le suivi individuel, s'appuyer sur les besoins réels des agriculteurs, et mobiliser les compétences techniques où qu'elles se trouvent, qu'elles proviennent d'une structure publique ou privée, tant que les agriculteurs s'y reconnaissent et que les objectifs sont atteints.

RENFORCER LA QUALITÉ DE L'EAU ET AGIR CONTRE TOUTES LES POLLUTIONS

Collectivités, acteurs économiques et agricoles, citoyens, nous pouvons réduire nos pollutions en privilégiant leurs réductions à la source. Préserver les aires d'alimentation de captages permet de protéger durablement la ressource en eau potable.

Cela passe par la mise en place de pratiques agricoles vertueuses (réduction des intrants, couverture des sols, rotation des cultures), la restauration des zones humides pour filtrer naturellement les polluants, ou encore la sensibilisation des riverains à l'usage de produits non polluants.

Les avantages sont multiples : meilleure qualité de l'eau brute, réduisant les coûts de traitement, sécurité sanitaire renforcée pour les consommateurs et préservation des écosystèmes en aval.



JEAN-PAUL GAHÉRY
Vice-président chargé de la qualité des eaux au Senom

Aujourd'hui, les taux de nitrates ont bien baissé. Donc, le coût du traitement va être moins élevé. On va mener d'autres actions, notamment par rapport aux matières en suspension, aux pesticides. Sans l'agence de l'eau, on n'aurait sans doute pas employé une animatrice bassin versant. Si on veut mener des actions auprès des agriculteurs, il nous faut absolument quelqu'un sur le terrain en permanence pour apporter de nouvelles techniques pour préserver l'eau.



LMONT



CORINNE MOREL
Chargée d'interventions milieux aquatiques à la délégation Maine-Loire Océan de l'agence de l'eau

Le fort déclin des surfaces en herbes, associé à la nécessité de préserver la qualité de l'eau, a conduit le Senom à s'interroger sur la stratégie à mettre en œuvre pour impulser une dynamique agricole pérenne sur son territoire. L'objectif était de développer une stratégie de concertation et d'échanges entre agriculteurs et partenaires techniques, qui prenne en compte les enjeux et besoins de chacun. Parallèlement, une politique de communication a été déployée pour valoriser les actions engagées et sensibiliser un maximum d'agriculteurs, notamment grâce à des témoignages et des rencontres. Cette initiative peut servir de modèle à d'autres territoires confrontés au déclin de l'élevage et ouvrir des pistes concrètes pour préserver la qualité de la ressource en eau.



3 acteurs
Senom, PâtureSens et collectif d'agriculteurs locaux

45 000 euros
pour 3 ans

50 %
aidés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne

30 éleveurs
engagés

5

Garantir l'approvisionnement en eau

Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer

Dans le Morbihan, la communauté de communes de Belle-Île-en-Mer restaure le marais rétro-littoral de Ster Vraz. Cette vaste zone humide s'inscrit au cœur des enjeux écologiques où se mêlent étroitement les besoins socio-économiques de l'île. Une démarche intégrée en milieu insulaire qui allie gestion durable des milieux humides et pérennise les besoins en eau.

DES RÉSULTATS

1 **Recolonisation végétale :**

plus de **15 000 m²**
de roselière restaurés depuis 2016.

Les plantes semi-aquatiques (hélophytes) et la surface d'eau libre couvrent désormais

80 à 90 % du marais.

2 **Retour de l'eau et lutte contre l'atterrissement :** Les surfaces d'eau libre ont triplé, passant de

2 500 m² en 2013

à près de **8 000 m²**
et la connexion écologique entre zones humides est rétablie. Le niveau d'eau et la période en eau ont augmenté.

3 **Enrichissement de la biodiversité** avec une recolonisation rapide par les oiseaux aquatiques et la présence de civelles.

4 **Paysages revalorisés :** la vue depuis la route jusqu'à la mer et la réouverture de l'amont du vallon de Logonnet illustrent la restauration paysagère réussie.



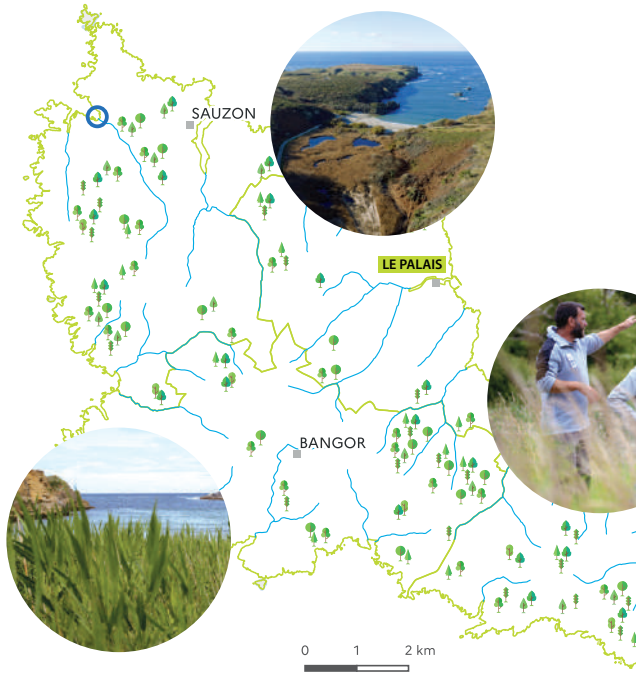
UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

POUR LES HABITANTS

La ressource en eau potable provient exclusivement du ruissellement, récupérée en fonds de vallons par plusieurs retenues d'eau et captages. La restauration et la préservation de **ces zones humides sont donc vitales pour le stockage et la qualité de l'eau** destinée à l'alimentation des habitants.

POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

Une action qui s'inscrit dans **une perspective globale :** restauration écologique, valorisation du territoire insulaire et gestion durable et intégrée de la ressource en eau.



https://lc.cx/Stervraz

Découvrez l'action en vidéo

Cette action répond aux priorités de l'agence de l'eau, en encourageant l'amélioration de l'état des milieux littoraux et marins.



JULIEN FROGER
Responsable espaces naturels à la communauté de communes de Belle-Île-en-Mer

La restauration de ce marais constitue l'action emblématique de notre programme dédié aux milieux humides. Cela a véritablement permis de redonner vie à un habitat rare et précieux dans ce contexte insulaire. C'est aussi une formidable occasion de sensibiliser la population insulaire à la fragilité de ces milieux et à leur rôle fondamental dans le maintien de l'eau douce sur Belle-Île.



HUBERT CATROUX
Chargé d'interventions spécialisé à la délégation Armorique de l'agence de l'eau

Le marais de Ster Vraz, unique marais rétro-littoral de l'île, est un milieu biologique rare dont le bon fonctionnement dépend de milieux ouverts et de sa connexion avec la mer. Cette opération témoigne de l'engagement de la communauté de communes dans la restauration des zones humides insulaires. Les travaux réalisés sur le marais amont ont aussi bénéficié aux habitats littoraux associés. En raison de la spécificité insulaire, l'opération a été conduite en régie plutôt qu'en prestation. Cette organisation a également favorisé une implication technique locale et un renforcement des compétences des agents intercommunaux.



S'APPUYER SUR LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR DES RÉPONSES DURABLES

Pratiques agroécologiques, désimperméabilisation des villes et jardins de pluie, restauration des annexes fluviales et des zones humides, les solutions fondées sur la nature (SFN) se distinguent par leurs multiples bénéfices. Elles sont généralement plus pérennes et coûtent bien moins chères que les solutions plus techniques.

L'agence de l'eau accompagne et finance des projets SFN car elles présentent un intérêt particulier pour préserver voire restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et diminuer les risques liés à l'eau. L'agence encourage leur intégration dans les stratégies territoriales et leur déploiement sur les territoires, afin d'accroître leur résilience.





100 000 euros
pour la restauration du marais

15 000 m²
de roselière restaurés depuis 2016

11 000 euros
aidés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département

6

Développer la résilience des milieux pour la qualité de l'eau

SMAR 28

Le syndicat mixte d'aménagement et de restauration des bassins du Loir et de l'Eure amont en Eure-et-Loir (Smar 28) restaure la dynamique naturelle du Loir aval. Sur la commune de Cloyes-les-Trois-Rivières, le cours d'eau était en mauvais état écologique. Pour rétablir la qualité du milieu, le SMAR mène une opération d'ampleur, en concertation avec les acteurs locaux et le propriétaire du moulin : effacement de trois ouvrages vétustes au moulin du Battereau pour retrouver le libre écoulement de l'eau et des sédiments. Au moulin de Courgain, le lit du Loir et la lame d'eau sont resserrés avec l'aménagement de nouveaux îlots et la création de banquettes. Une vaste roselière est restaurée à la Guimande, une île entre les deux bras du Loir.

DES RÉSULTATS

1 **La libre circulation des poissons est rétablie sur :**

10 km soit **22 %** du linéaire du Loir.

2 **Des espèces accompagnatrices de la truite fario,** absentes auparavant, réapparaissent.

3 **L'indice poissons rivières** (IPR) est passé d'une qualité « médiocre » à une qualité « bonne », soit un gain en termes de classes de qualité.

4 **Les zones humides adjacentes** retrouvent leur rôle d'éponge naturelle, favorisant la biodiversité : busard des roseaux, chevalier guignette, 12 espèces patrimoniales de flore.

UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

POUR LES ACTEURS LOCAUX

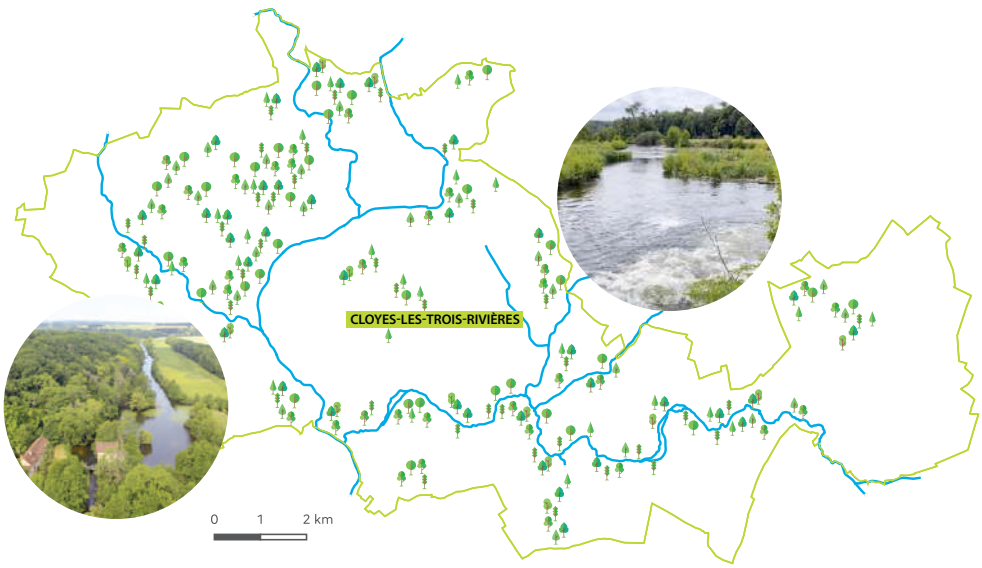
Le Smar, les propriétaires de moulins, l'association Eure-et-Loir Nature, la fédération de pêche et de canoë-kayak et la commune réunis autour d'**un projet collectif et fédérateur** pour retrouver une eau de qualité et des milieux aquatiques en bonne santé.

POUR LES HABITANTS

Des citoyens concertés sur l'avenir de leur territoire et des bénéfices concrets : un milieu de qualité avec l'aménagement de nouveaux îlots, des passages créés pour les pêcheurs avec de nouvelles espèces, comme l'anguille désormais pêchées, des abreuvoirs installés, des habitats plus propices aux espèces naturelles de poissons.

POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

La continuité écologique et **la dynamique naturelle du cours d'eau** sont restaurées. **Flore et faune se diversifient.**







CÉLINE MORIN
Directrice du Smar 28

Sur le Loir, on a un moulin tous les kilomètres. Les ouvrages créent des obstacles à la continuité écologique et favorisent une rétention d'eau artificielle propice au réchauffement des eaux avec une dégradation de leur qualité. Cette opération d'ampleur permet de montrer qu'il est possible de supprimer les ouvrages tout en conservant les milieux annexes patrimoniaux. Ce type d'opération doit permettre de faire évoluer la vision d'un cours d'eau en bon état. La concertation a toujours été au cœur de la négociation de ce projet. C'est un bel exemple de ce que permet le dialogue : le Smar a établi une véritable relation de confiance avec le propriétaire, qui a accepté de supprimer ses seuils, de renoncer à son droit d'eau et de mettre en place une convention de gestion.



PATRICK MARTIN
Président du Smar 28

Dans tous les projets que l'on porte, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, c'est notre partenaire privilégié. L'accompagnement technique, financier, c'est le pilier.



HUBERT MAUROY
Propriétaire du moulin du Battereau

Un vannage, c'est un entretien, c'est une charge de tous les jours, il faut gérer le niveau de l'eau. Quand le moulin ne fonctionne plus, ça n'a plus aucun intérêt. Pour moi, c'était transparent. Ça ne m'a rien coûté du tout. Aujourd'hui, on voit les fonds, l'eau est transparente, on voit que l'herbe repousse.

https://lc.cx/Battereau

Découvrez l'action en vidéo
Cette action répond aux priorités de l'agence de l'eau, en encourageant la résilience des milieux aquatiques.



ISABELLE MÉRESSE
Chargée d'intervention à la délégation Centre-Loire de l'agence de l'eau

On est vraiment dans les enjeux majeurs de l'agence de l'eau : restauration de la continuité, restauration hydromorphologique, préservation des milieux humides et de la biodiversité. Le bilan de cette action est très positif. On part d'une eau de qualité médiocre, pour arriver à une eau désormais de qualité bonne. Dans le même périmètre, une vaste roselière située au cœur d'une zone Natura 2000 a été restaurée. On considère que 30 % du débit des rivières va disparaître à cause du changement climatique, le maintien de la roselière est donc très important.

FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET RETROUVER DES MILIEUX NATURELS EN BONNE SANTÉ

La restauration physique des cours d'eau et de leur continuité écologique joue un rôle majeur dans la préservation de la qualité de l'eau, notamment en favorisant l'écoulement des sédiments, en renforçant les capacités d'autoépuration et de résilience des milieux face au changement climatique.

Un milieu naturel en bonne santé permet de réduire les coûts de traitement de l'eau potable : moins de polluants à éliminer (nitrates, pesticides, matières organiques) signifie des stations d'épuration moins sollicitées et des factures allégées pour les usagers.

Cela permet aussi de bénéficier d'un stockage naturel à moindre coût : les milieux aquatiques restaurés (tourbières, nappes phréatiques, zones inondables) régulent les flux d'eau, limitent les crues et rechargent les nappes, réduisant ainsi les investissements en infrastructures artificielles (barrages, bassins de rétention).

196 710 euros
pour les travaux

157 370 euros
aidés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, soit 80 %

7

Faire de l'eau et de l'assainissement un moteur territorial

MAUGES COMMUNAUTÉ

Mauges Communauté en Maine-et-Loire construit une politique publique intégrée en faisant de la gestion de l'eau un pilier stratégique. La communauté de communes concilie qualité, accessibilité, investissements, responsabilité collective et intégration dans l'ensemble des politiques territoriales.

DES RÉSULTATS

1. **Une stratégie de l'eau qui répond aux enjeux locaux et qui s'appuie sur une forte dynamique territoriale**
2. **Des élus impliqués et une capacité d'action renforcée**
3. **Des habitants sensibilisés à la gestion de l'eau avec des réunions publiques d'information et d'acculturation**
4. **Une tarification de l'eau évolutive, assumée et maîtrisée**

UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT

POUR LES ÉLUS

Ils bénéficient d'une stratégie territoriale cohérente, où l'eau est gérée de manière responsable, solidaire et prospective.

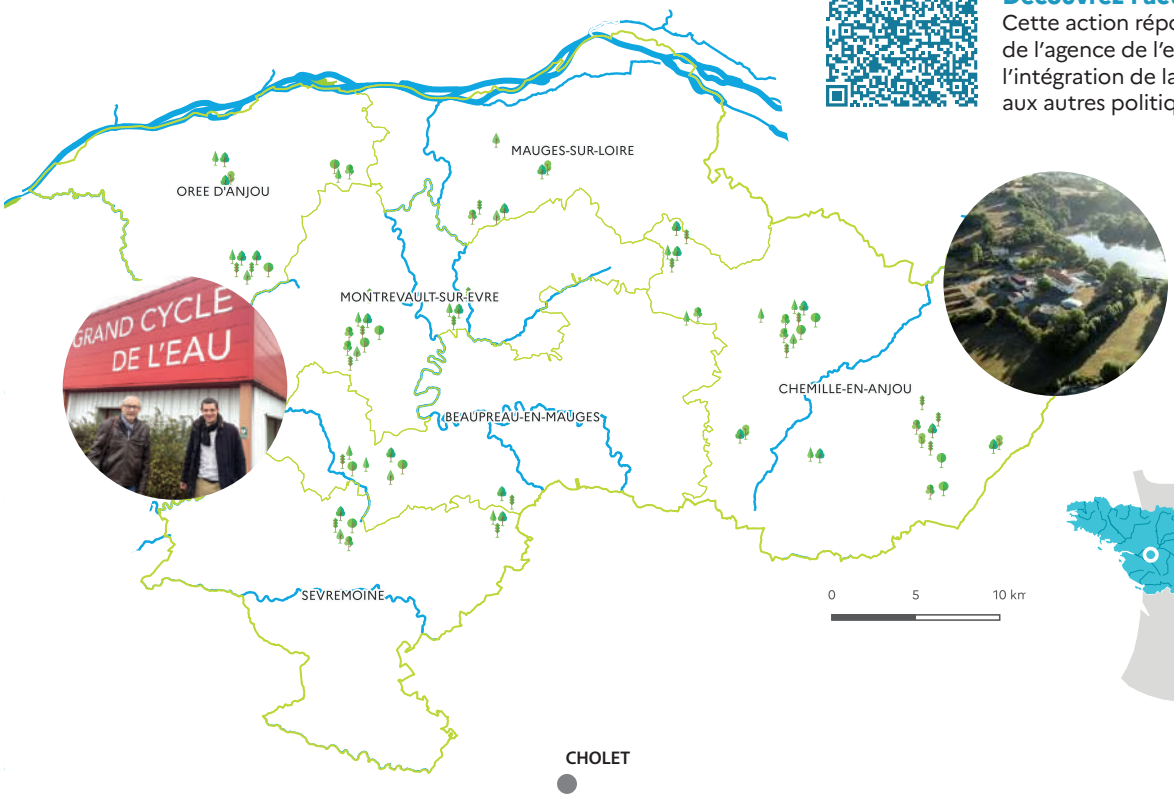
POUR LES HABITANTS

Ils deviennent acteurs de leur environnement en développant une véritable citoyenneté de l'eau. Des groupes de veilleurs citoyens sont mis en place et jouent un rôle actif dans la surveillance des cours d'eau et des réseaux : repérage de pollutions, signalement de déversements intempestifs, ou encore vigilance sur la qualité de l'eau potable. Leur connaissance du terrain permet d'agir plus rapidement et efficacement.

https://aelb.url.fr/MaugesCommunaute

Découvrez l'action en vidéo

Cette action répond aux priorités de l'agence de l'eau, en encourageant l'intégration de la politique de l'eau aux autres politiques publiques.







CHRISTOPHE DOUGÉ

Ancien vice-président à Mauges communauté et ancien président du syndicat interdépartemental pour l'alimentation en eau potable (SIDAEP) des Mauges et de la Gâtine

Nous avons choisi de fonctionner en format « bloc local », une formule qui rassemble les six communes et l'agglomération autour d'une même table. Notre mot d'ordre : la solidarité territoriale. Notre force réside dans la complémentarité entre les communes et l'agglomération. Nous cherchons systématiquement l'appui de l'autre collectivité, qu'il s'agisse des élus ou des services techniques. Ce fonctionnement collectif porte aujourd'hui ses fruits :

- une capacité d'action renforcée,
- une tarification évolutive, assumée et maîtrisée,
- et surtout, une stratégie de l'eau qui répond aux enjeux locaux tout en s'appuyant sur un forte dynamique territoriale.

Si j'avais un conseil à destination des élus : ne sous-estimez pas l'importance d'une gouvernance à taille humaine, d'une concertation permanente et d'une équipe technique dédiée. La mutualisation des compétences, si elle est bien organisée, ne signifie pas une perte de pouvoir pour les communes, mais au contraire, un gain d'efficacité et de cohérence pour le territoire.

123 000 habitants
sur le territoire

53 000 abonnés

85 systèmes
d'assainissement en milieu rural,
2 usines de production d'eau potable,
3 000 km
de réseaux d'eau

10 millions d'euros
d'investissement par an en matière d'assainissement et quasi autant en eaux pluviales et eau potable



BENOÎT TRIGODET

Directeur du grand cycle de l'eau à Mauges communauté

Au-delà de la technique, c'est une véritable mobilisation citoyenne et économique que nous avons souhaitée. L'enjeu des élus était de faire évoluer la perception de l'eau, en passant du statut d'usager de l'eau à celui de « citoyen de l'eau », impliquant élus, industriels, artisans et commerçants mais aussi les habitants.

Notre dynamisme économique et démographique, renforcé par notre position stratégique entre Nantes, Angers et Cholet, repose en partie sur la qualité de nos ressources en eau. La sécheresse et la canicule de 2022 ont marqué un tournant en générant une prise de conscience collective. Cela a permis de sensibiliser sur la nécessité d'avoir de l'eau dans nos cours d'eau et de bonne qualité.

L'eau n'est pas un sujet à part : c'est un fil conducteur qui s'infiltre dans toutes nos actions, pour un territoire plus résilient et solidaire. Nous avons choisi de ne pas cloisonner les sujets de l'eau, mais de les intégrer dans toutes les politiques locales.

INSCRIRE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DANS UNE VISION D'ENSEMBLE AU CŒUR DES POLITIQUES LOCALES

Intégrer l'eau potable et l'assainissement au cœur des politiques locales permet d'agir de manière cohérente et durable. Une gestion globale de l'eau — associant protection des captages, lutte contre les pollutions diffuses, et modernisation des réseaux — optimise les coûts (moins de traitements curatifs) et renforce la résilience du territoire face aux aléas climatiques.

En alignant ces enjeux avec l'aménagement du territoire, les collectivités préservent la ressource, sécurisent l'accès à l'eau et créent des synergies entre acteurs (agriculteurs, industriels, habitants). Une vision systémique qui allie efficacité économique et protection de l'environnement.



L'agence de l'eau Loire-Bretagne vous accompagne sur votre territoire



L'agence de l'eau Loire-Bretagne est un acteur public de référence, totalement dédié à la mise en œuvre de la politique de l'eau. Experte de l'eau au service des collectivités, des acteurs économiques et agricoles, elle a pour mission de les aider à la fois à utiliser l'eau de manière rationnelle et à lutter contre les pollutions et dégradations des milieux aquatiques.

Pour agir, elle perçoit des **redevances** pour pollution et pour prélèvements d'eau dans les milieux aquatiques auprès des usagers de l'eau. L'argent ainsi collecté est **redistribué** aux collectivités, industriels, agriculteurs ou associations… **pour des actions de préservation des milieux aquatiques :** modernisation de stations d'épuration, protection de captage d'eau, renaturation de cours d'eau dégradés, protection de zones humides, réduction des rejets de produits toxiques… L'agence permet ainsi un développement durable des activités humaines.

L'agence encourage les acteurs d'un même bassin versant (rivière, baie, nappe) à s'engager dans des démarches communes de gestion de l'eau (Sage, contrat de rivière, de baie) pour concilier les usages (eau potable, irrigation, loisirs) et la préservation des milieux. Elle apporte son expertise aux acteurs de la gestion de l'eau par des conseils, de l'animation, des actions de sensibilisation.

Elle dispose en outre d'une **connaissance** sans équivalent de l'eau et des enjeux associés pour les territoires.

L'agence organise la **concertation** entre les collectivités territoriales, les usagers et l'État sur la politique de l'eau et s'appuie sur le comité de bassin Loire-Bretagne, où sont représentés les décideurs et toutes les familles d'usagers de l'eau. Ses activités s'exercent à l'échelle des bassins hydrographiques. Une géographie naturelle, une communauté de l'eau fédérée autour d'intérêts communs et aujourd'hui, plus que jamais du fait des effets du dérèglement climatique, d'un défi partagé.

Siège agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon CS 36339,
45063 ORLÉANS CEDEX 2
02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr

5 délégations au plus près des territoires

Délégation Allier-Loire amont
19 allée des eaux et forêts,
Site Marmilhat sud CS 40039, 63370 LEMPDES
04 73 17 07 10 • allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Armorique
Site Renaissance - Le Belvédère
1A rue Romain Rolland, CS 16339, 22021 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
02 96 33 62 45 • armorique@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire
9 avenue Buffon CS 36339, 45063 ORLÉANS CEDEX 2
02 38 51 73 73 • centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan
Site de Nantes (dép. 44, 49, 85)
1 rue Eugène Varlin CS 40521, 44105 NANTES CEDEX 1
02 40 73 06 00 • mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

Site du Mans (dép. 49, 50, 53, 61, 72)
17 rue Jean Grémillon CS 12104, 72021 LE MANS CEDEX 2
02 43 86 96 18 • mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin
7 rue de la Goélette CS 20040, 86282 SAINT-BENOIT CEDEX
05 49 38 09 82 • poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Retrouvez-nous sur
agence.eau-loire-bretagne.fr

agence de l'eau Loire-Bretagne

Maquette : Stratéact • Réalisation par AELB-DIC • Octobre 2026 • Impression : ISF • Photos : S.Hussein, JL Aubert, Panoloire, Une image à part • Mauges Communauté, AdobeStock